

Bulletin

de l'**A**ssociation pour la **C**réation des **I**nstituts de **R**echerche sur l'**E**nseignement de la **P**hilosophie

Numéro 35 / février 2008

Chers adhérents, Chers Amis,

Depuis le dernier bulletin, notre travail a porté sur deux points : *le site de l'association* est désormais opérationnel, sous une forme plus conviviale et plus complète, à l'adresse : **www.acireph.org** ; nous comptons sur vous pour lui rendre visite, nous dire ce que vous en pensez et le faire largement connaître autour de vous !

D'autre part, sur ce que serait un enseignement de la *philosophie dès la première*, la réunion du 2 février nous a permis de préparer un projet, dont vous trouverez ici la présentation. Là encore, votre avis est précieux : faites-le connaître par courrier, de vive voix, ou encore sur *Listireph* pour ceux d'entre vous qui y sont inscrits.

A NOTER DANS VOTRE AGENDA !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

SAMEDI 29 mars 2008 à 14 HEURES

Maison des associations - 5 rue Perrée – 75003 Paris

(Métro: Arts et Métier, Temple ou République - Bus 75 ou 20: arrêt Square du Temple)

ORDRE DU JOUR :

• PREMIÈRE PARTIE :

- rapport d'activité et rapport financier pour 2007.
- discussion et vote.
- élection du Conseil d'Administration et élection du Bureau par le C.A.
- questions diverses.

• DEUXIÈME PARTIE :

Nos projets pour 2008-2009 :

- comment nous allons suivre le dossier de la philosophie en première.
- les Journées d'études de l'automne 2008: quel thème ? Quelles modalités d'organisation ? Comment planifier dès à présent la publication des résultats?

Et toutes les propositions qui pourront être formulées.

RAPPELS :

1. Pour pouvoir voter à l'Assemblée Générale, il faut être à jour de sa cotisation 2007-2008, ou s'en acquitter lors de l'A.G.
2. Tout membre de l'Acireph peut poser sa candidature au C.A., en écrivant à Janine Reichstadt, 108 rue de Turenne, 75003 PARIS.
3. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, envoyez vos contributions au débat par courrier à la même adresse ou par e-mail postmaster@acireph.net

Pour le CA de l'Acireph,
Jean-Jacques Guinchard

La question de l'enseignement de la philosophie en Première

Compte-rendu de la discussion en AG

Le 2 février 2008

Pour lire ce compte-rendu, il faut savoir que nous sommes pour l'instant dans l'ignorance totale des intentions du ministère quant à la réforme des séries générales, aussi bien en ce qui concerne la redéfinition éventuelle des séries qu'en ce qui concerne les horaires dévolus aux différentes disciplines. La seule hypothèse sur laquelle nous nous sommes appuyés lors de cette discussion est donc celle que le Doyen nous a indiquée en septembre 2007, à savoir : le programme de Terminale ne sera pas modifié.

Ce compte-rendu s'en tient aux conclusions de l'AG, sans revenir sur tous les détours de la discussion. Il rend compte des points sur lesquels nous sommes tombés d'accord, et de ceux sur lesquels des options différentes sont possibles.

1. Les principes directeurs et les objectifs.

- L'enseignement de la philosophie en Première doit satisfaire à une *exigence de progressivité* dans l'apprentissage, en faveur de laquelle l'Acireph s'est prononcée depuis longtemps. Notre discipline souffre de son isolement en Terminale, qui oblige à mener sur une seule année l'initiation à une discipline nouvelle et la préparation d'un examen dans cette même discipline. L'enseigner sur deux ans ne peut que renforcer l'acquisition par les élèves des contenus et des méthodes spécifiques de la philosophie.

- En conséquence, pour définir les objectifs que l'on peut assigner à la première année de philosophie, nous avons raisonné en termes de *formation des élèves*, à la fois horizontalement : qu'est-ce que la philosophie peut apporter à la formation des élèves en Première, en soi-même d'une part et d'autre part en rapport avec les autres disciplines enseignées et en tenant compte du fait que ces élèves de Première sortent actuellement d'une Seconde indifférenciée ? Et verticalement : qu'est-ce que les élèves doivent acquérir en Première en philosophie pour mener à bien la préparation de l'examen en Terminale, en réfléchissant à partir de l'analyse de ce qui nous semble manquer aux élèves quand ils arrivent actuellement en Terminale.

- Sur le premier point, il subsiste des divergences entre nous sur *la part de l'interdisciplinarité* dans la définition de l'enseignement de philosophie en Première : les uns insistent sur la nécessité de penser une complémentarité entre les contenus et les méthodes travaillés dans les autres disciplines (par exemple, une complémentarité avec le thème de l'argumentation ou celui de l'autobiographie étudiés en Français, ou des concepts liés à l'enseignement de l'histoire ou des sciences) ; les autres pensent qu'il y a là une trop grande contrainte institutionnelle (difficulté des disciplines à s'entendre entre elles, et difficulté d'imposer une interdisciplinarité alors que celle-ci est souvent tributaire des affinités entre collègues), et préfèrent envisager un seul et même programme pour toutes les séries, en privilégiant l'axe vertical, donc.

- Sur le second point, les choses semblent plus consensuelles : nous savons ce que sont les exigences de la Terminale, et on peut alors définir ce qu'il serait nécessaire que les élèves acquièrent en Première. Nous avons formulé cela en *trois objectifs* : l'acquisition d'une culture philosophique, l'appropriation de la démarche philosophique face à quelques problèmes fondamentaux, et le développement des capacités argumentatives. Tout cela devant évidemment être poursuivi, approfondi et consolidé en Terminale, commencer en Première

permettrait de prendre son temps dans ces apprentissages et de « réduire l'étrangeté » de la discipline.

- Sur la question de *l'évaluation*, l'accord se fait sur l'idée que l'intérêt d'une première année de philosophie est de pouvoir travailler sans la pression de l'examen, donc sans que tout le travail soit subordonné à l'apprentissage de la dissertation et de l'explication de texte. Il est néanmoins nécessaire que des travaux soient faits, et qu'ils soient notés, comme dans toute discipline scolaire. Il faut donc proposer des *types d'exercices et de travaux* qui puissent être faits par les élèves, évalués, et qui développent des compétences réutilisables ensuite dans la dissertation et l'explication de texte.

- Enfin, nous pensons que **les contenus et méthodes** de cette première année de philosophie doivent être **suffisamment normés** et définis pour qu'un *autre* collègue puisse prendre le relais l'année suivante en Terminale. En ce sens, on ne peut pas réellement s'appuyer sur les expérimentations qui ont eu lieu ces dernières années, où les collègues qui avaient dans leur service des classes de Première L ont défini eux-mêmes leur programme et leurs modalités de travail, de manière totalement indépendante de toute contrainte institutionnelle.

2. Les propositions de programme.

L'accord s'est fait sur un programme constitué de quatre éléments, sachant que nous avons d'emblée exclu l'hypothèse d'un programme de stricte histoire de la philosophie, et celle d'une simple répartition du programme de Terminale sur deux ans.

a) Un petit nombre de problèmes (trois, soit un par trimestre, ou cinq, soit un par « période » de l'année scolaire), qui pourraient être, par exemple :

- *Qu'est-ce que la philosophie ?* Qu'on pourrait aussi formuler : *Mythe, religion, science et philosophie*. Le but serait d'apprendre à distinguer différents types de questions et de discours.
- *L'identité humaine*, qui pourrait être vue sous l'angle « *le corps et l'esprit* », et/ou sous l'angle anthropologique, et être liée au thème de l'autobiographie en Français.
- *Le débat rationnel et la démocratie*, qui pourrait être lié au programme d'histoire.
- Etc.

b) Un petit nombre de textes de longueur moyenne (entre une et quatre pages), dont la lecture ne serait pas normée par l'exigence d'une explication de texte détaillée, mais serait une lecture plus cursive, destinée avant tout à familiariser l'élève avec les textes philosophiques, et à lui permettre de retenir quelques grandes idées de la tradition philosophiques. Cela pourrait être l'occasion de faire prendre conscience de la dimension historique des problèmes philosophiques, et donner des éléments de culture et d'histoire des idées. On peut penser à la *Lettre à Ménécée*, à *Qu'est-ce que les Lumières ?* (que les professeurs de Français utilisent assez souvent), à quelques pages de Descartes, à l'*Apologie de Socrate*, etc..

Ces extraits d'œuvres **pourraient être fixés nationalement** par le programme, et être **renouvelés** périodiquement.

c) Des compétences à développer : l'argumentation (principes généraux, quelques éléments de logique formelle et de raisonnement naturel, les sophismes) ; le travail de définition, d'analyse de notion et de distinction conceptuelle ; le questionnement philosophique.

Ces compétences seraient exercées dans le travail de lecture (apprendre à repérer les thèses, les arguments, les problèmes, les modes d'argumentation dans un texte) et d'écriture philosophiques.

d) Des types d'exercices et de modalités d'évaluation : on a dit plus haut qu'il fallait éviter de faire peser le poids de l'examen sur l'enseignement de Première, et néanmoins avoir la possibilité d'évaluer le travail des élèves. Il faut donc trouver des types d'exercices qui permettent de développer les compétences ci-dessus et d'évaluer leur acquisition. Par exemple, des exercices courts d'argumentation, de définition, de prise de notes sur une lecture, puis des formes plus longues comme l'essai ou le dialogue, la réponse à un auteur ; à l'oral, des *disputatio*, des débats argumentés etc..

On pourrait envisager une dissertation à la fin de l'année, mais le but serait de privilégier les « évaluations formatives » plutôt que « sommatives ».



A tous nos adhérents,

Le souci de bonne gestion de l'association et les facilités de l'informatique nous conduisent à vous proposer de recevoir le bulletin par e-mail .

Si vous êtes d'accord, envoyez-nous un simple e-mail à l'adresse suivante : **postmaster@acireph.net** . Si vous ré-adhérez à l'occasion de ce bulletin, il vous suffira de le signaler dans le bulletin.



BULLETIN D'ADHESION OU DE RÉ-ADHÉSION

J'adhère ou réadhère à l'ACIREPh pour l'année 2007/2008, **je paye 25 euros** (l'adhésion à l'ACIREPH comprend l'abonnement au bulletin, le numéro annuel de *Côté-Philo*, l'accès à notre liste de diffusion *listireph*)

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

Code Postal :..... Ville :

e-mail :..... Tél :.....

Important :

Je souhaite recevoir le bulletin par email

Je souhaite être inscrit sur *listireph*, la liste de diffusion de l'Acireph

Date :

Signature :

BULLETIN ET CHÈQUE BANCAIRE OU POSTAL (libellé à l'ordre de l'ACIREPH)

A adresser à : Janine Reichstadt, 108 rue de Turenne, 75003 Paris